



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

**Le travail hors de l'usine.
Bricolage et double activité.**

F. WEBER

Double activité, pluriactivité agricole : on désigne par ces termes, en voie de consécration, les situations où un chef d'exploitation agricole ou des membres de sa famille (*household*) exercent une "activité extérieure" à l'exploitation. C'est l'agro-centrisme sous-jacent à une telle définition⁽¹⁾ que je voudrais ici dépasser. Au lieu de considérer la double activité comme un appendice, plus ou moins important, résiduel ou d'avant-garde, de l'agriculture, et sans la prendre non plus comme sujet autonome de recherche, je m'attacherai aux formes ouvrières de cette pluriactivité agricole ; j'étudierai en effet les discours, les pratiques et les positions sociales de double actifs "agriculteurs-ouvriers", en insistant sur leur appartenance sociale au monde ouvrier. Pour prendre un point de vue encore plus extérieur aux problématiques habituelles, je tenterai de résituer cette pluriactivité particulière dans l'ensemble des activités extra-professionnelles des ouvriers d'une usine, sans négliger toutefois les diverses stratégies paysannes dont elle peut être un élément. A partir d'une enquête ethnographique menée autour de l'usine sidérurgique de N*, petite ville mono-industrielle de Bourgogne⁽²⁾, je poserai les premiers jalons d'une analyse des différents statuts des activités "agricoles" (liées à la terre) exercées par les ouvriers.

L'environnement rural de N* est aujourd'hui très agricole, bien qu'on puisse y distinguer deux zones dont les histoires industrielles, centrées toutes deux sur la métallurgie, sont inverses⁽³⁾. Le Châtillonnais, région dont l'apogée industrielle se situe sous la Monarchie de Juillet, a connu une spécialisation agricole relativement récente (1950), après être devenu un désert urbain et industriel. L'Auxois, sans grande tradition industrielle avant 1900, est à cette époque déjà spécialisé dans l'approvisionnement agricole de la région parisienne (Cavaillhès, 1983). La région de N* y constitue un pôle moderne de grande industrie et ne semble pas menacée pour l'instant. La simple comparaison entre Châtillonnais et Auxois infirme l'idée de "l'industrialisation" comme succession simple de l'ère industrielle à une ère paysanne pré-industrielle et montre une réalité plus complexe de désindustrialisation, de spécialisation agricole récente et de transfert de main-d'œuvre entre micro-régions (on trouve à N* des ouvriers venus du Châtillonnais). Elle permet de mettre en cause la dichotomie traditionnelle du monde social, qui oppose dans un même mouvement le rural à l'urbain comme le monde paysan au monde industriel en prophétisant le meurtre du premier par le second, et qui rend du même coup aveugle à tous les phénomènes intermédiaires entre villes et campagnes, prolétariat et paysannerie, petite production marchande et

(1) Si le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) de 1970 distingue l'activité extérieure de l'activité sur l'exploitation, celui de 1980 désigne une profession principale et une activité secondaire, obligeant ainsi les enquêtés à hiérarchiser les deux activités selon des critères non explicités. Ce flottement est l'indice des difficultés que pose aux statisticiens l'analyse de ces situations incertaines et "marginales". On ne peut pourtant considérer ce phénomène comme une survie vouée à disparaître puisque la double activité du chef d'exploitation concerne 21,8 % des exploitations en 1970 et 22,3 % en 1980 (BRUN, LACOMBE, LAURENT, 1982, p. 8). On constate par ailleurs une croissance relative, parmi les membres de la famille du chef d'exploitation, de la part des actifs extérieurs par rapport aux actifs sur l'exploitation (33,1 % en 1977 contre 26,8 % en 1970, *ibid.*, p. 10). Dans le cas des chefs d'exploitation double-actifs, comme dans celui des membres des ménages agricoles actifs extérieurs, la part des "ouvriers" est importante (36,1 % en 1970 dans le premier cas ; 62,2 % des hommes en 1977 dans le second cas, *ibid.*, p. 27 et p. 29).

(2) L'enquête de terrain a eu lieu en 1983-84 ; elle a été menée suivant les principes ethnographiques d'observation, d'écoute attentive des indigènes et de "participation". On trouvera le récit de l'enquête elle-même, ainsi que ses résultats complets sur le "travail-à-côté", dans la thèse de doctorat de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (WEBER, 1986) ; cet article est une première version du chapitre 3.

(3) L'histoire industrielle de cette région fait l'objet d'un programme de recherches de l'Association pour la sauvegarde et l'animation des Forges de Buffon ; je tiens à remercier ici Serge Benoît pour ses vues pénétrantes sur l'histoire régionale et pour le travail de coordination qu'il effectue avec ténacité depuis plusieurs années. Par ailleurs, cet article a bénéficié de la relecture et des conseils critiques de C. Grignon, A. Barthez, M. Pialoux, A.R. Garcia et C. Auzias.

capitalisme, ou qui conduit à les considérer *a priori* comme des survivances vouées à disparaître.

A première vue, l'ancienneté et le caractère précocement moderne de l'industrialisation à N*⁽⁴⁾ laisseraient supposer que la population locale présente tous les caractères d'un prolétariat constitué, au plein sens du terme. C'est en effet une ville à majorité ouvrière (53 % de la population active sont classés dans la CSP "ouvriers" au recensement de 1975), qui vote régulièrement à gauche⁽⁵⁾. On s'attend donc à y trouver de fortes traditions ouvrières (solidarité, conscience de classe, homogénéité de culture) dues à l'emprise séculaire d'une mono-industrie à grande échelle. Cette belle simplicité théorique est malheureusement démentie, d'emblée, par l'observation ethnographique. On entend bien vite parler de "jaloussie" entre ouvriers. On perçoit l'existence de conflits locaux. Travail au noir et climat de délation existent.

Trois faits doivent être pris en compte si l'on veut comprendre la composition et les conditions d'existence de cette population. Tout d'abord, il s'agit d'un prolétariat constamment renouvelé (sans parler des flux migratoires anciens, un tiers de la population active recensée à N* en 1975 n'y résidait pas en 1968) ; en second lieu, l'aire de résidence des ouvriers des usines est étonnamment vaste (plus de 40 % du personnel se disperse sur 94 communes réparties dans une dizaine de cantons du Nord de la Côte-d'Or et de l'Est de l'Yonne) ; en troisième lieu, 80 % du personnel ouvrier travaille en équipes, principalement en deux postes. Nous avons donc affaire à une population ouvrière à forte mobilité géographique, relativement dispersée et largement soumise aux rythmes quotidiens du travail posté. C'est à partir de ces données spécifiques qu'il faut analyser l'extension remarquable des "travaux d'appoint" qu'on peut observer localement et dans lesquels le travail agricole tient sa place⁽⁶⁾.

Le premier problème est de nommer et de circonscrire ce "travail de loisir", travail effectué pendant le temps laissé "libre" par l'usine. En effet, hors de l'usine, les ouvriers ne sont pas de simples consommateurs consacrés à la reproduction de leur force de travail. Ils manifestent de multiples façons leur volonté de "travailler pour soi", de produire pour leur propre compte, échappant ainsi partiellement (mais le plus possible) à l'usine. Volonté réalisée pleinement, à leurs yeux, par les travailleurs "indépendants", artisans ou commerçants, qui sont "à leur compte". Volonté qu'ils expriment, pour eux-mêmes, dans des formules du genre : "je vais pas faire que bosser et dormir", "je suis un numéro de série à l'usine, ça suffit". Les travaux d'appoint sont parfois nommés "travail à l'extérieur", en particulier par des militants syndicalistes. "L'extérieur" absolu signifie donc l'extérieur de l'usine, et cette formule renvoie à une opposition fondamentale pour les ouvriers hommes entre l'intérieur de l'usine ("là-bas dedans") et son extérieur ; mais cette expression prend tout son sens si l'on considère que les

(4) C'est en 1894 que s'implante à N* une usine de fabrication de tubes d'acier qui atteindra en 1910 l'effectif, rare à l'époque, de 2 000 ouvriers, en utilisant une technologie de pointe. Cette usine devient une pièce-maîtresse d'un groupe industriel national (SMMA puis LMA) puis perd progressivement de son importance à mesure que le groupe s'étend. Elle est devenue filiale du groupe Vallourec depuis 1957 (OMNÈS, 1979). Aujourd'hui, quatre établissements liés entre eux emploient environ 3000 personnes à N* et dans ses environs.

(5) La mairie est communiste depuis 1971. En 1974, les deux cantons où sont implantées les usines accordent une large majorité à François Mitterrand ; ils sont entourés de cantons "ruraux" à majorité giscardienne (RICHARD, 1978, p. 470).

(6) Si, pour l'ensemble de la Côte-d'Or en 1979-80, le pourcentage de chefs d'exploitation double-actifs (14,2 %) est inférieur à la moyenne nationale, dans le canton de N*, on en recense 20 % ; dans les deux cantons limitrophes où résident des ouvriers des usines : 12 à 16 %, et nettement moins dans les cantons voisins sans résidences ouvrières (moins de 9 %) (Source : RGA 1979-80).

hommes n'aiment pas rester "à l'intérieur" des maisons, cet intérieur-là étant en principe domaine féminin. On peut donc difficilement considérer ce "travail de loisir" masculin, même dans ses formes les moins marchandes, comme un travail "domestique", à moins d'élargir le sens originel de ce terme. Si les femmes préfèrent, plutôt que de sortir, faire rentrer le "dehors" à l'intérieur (pots de fleurs, balcons pour le séchage du linge), les hommes, même dans le cas des travaux les plus liés à la maison (bricolage), les effectuent autant que possible "dehors", dans leurs "ateliers", aménagés en sous-sol ou dans les garages, auxquels on accède en "sortant".

On dit aussi couramment "*travailler-à-côté*", accentuant ainsi le caractère "central" de l'usine et le caractère ludique de ce travail-là (on dit bien qu'on s'offre de "petits à-côté" quand les menus sortent un peu de l'ordinaire). Ces deux expressions, travailler "à l'extérieur" ou "à côté", désignent un ensemble d'activités dont nous essaierons d'abord de dégager les caractères communs avant de nous intéresser à leur diversité. Mais pour donner une première idée de celle-ci, voici les cas les plus répandus de travail-à-côté : bricolage (c'est-à-dire l'ensemble des activités "domestiques" masculines) qui devient, s'il est effectué contre paiement, un travail d'artisan du bâtiment plus ou moins déclaré ; travail agricole qui va de la production de miel à l'exploitation de 30 ha avec laitières ; second emploi salarié, le plus souvent à mi-temps, dans les transports ou les services. En excluant le bricolage, un responsable syndical estimait que ce travail à l'extérieur concernait, au plan national, de 60 à 70 % des ouvriers hommes de la métallurgie. Si cette estimation nationale reste, bien sûr, à contrôler, ces pratiques sont effectivement très répandues dans la région de N* pamis les ouvriers de l'usine qui travaillent en deux postes (7).

Le goût de l'activité

Avant de revenir sur la diversité du phénomène, qui contribue à rendre difficile une dénomination commune, tenons-nous-en à la formule "travail-à-côté" et essayons de voir quelles autres possibilités s'offrent aux ouvriers pour l'utilisation de leur "temps libre". En d'autres termes, pour définir le travail-à-côté, examinons ce à quoi il s'oppose : quels sont ceux, à N*, dont on ne dit pas qu'ils travaillent-à-côté ?

En gros, il y a, d'une part, ceux qui n'ont rien en dehors de leur travail salarié et se retrouvent au café ; d'autre part, ceux qui ont un "*hobby*" (8) et des loisirs, c'est-à-dire ceux qui "ont", en dehors de leur travail salarié, quelque chose qu'on ne définit pas localement comme du travail. Pour dire vite, ceux qui travaillent-à-côté se tiennent à égale distance de l'inactivité et du loisir. Ils évitent, et redoutent par-dessus tout, l'inactivité qui transformerait leurs temps libres en temps morts. Ils ont sous les yeux, comme modèles répulsifs, les ouvriers qui, ne sachant que faire ou ne pouvant rien faire, se retrouvent soit "enfermés" chez eux (où ils "tournent en rond") soit constamment au café - lieu de sociabilité apprécié par les gens seulement à certains moments rituels, mais jamais à ces heures de milieu d'après-midi ou de matinée qui sont justement libérées par le travail posté. Le risque du café leur paraît toujours présent, lié à la vie "urbaine" pour ceux qui résident dans les villages et lié surtout à l'inactivité. Un fermier d'un village proche, parti à l'usine faute de terres, justifie ainsi son choix de rester sur la ferme de son frère : "Qu'est-ce que j'aurais fait à N* ? J'aurais été au café toute la

(7) J'estime personnellement que la moitié de ces ouvriers ont un travail-à-côté autre que le simple bricolage.

(8) J'appelle ici "*hobby*" une forme de loisir pratiqué par les petits cadres qui imaginent qu'elle pourrait se transformer en métier "indépendant" à temps complet.

journée". Une femme d'ouvrier se félicite chaque fois qu'elle voit quelqu'un décider de "bricoler" (terme qui désigne tout travail non rémunéré) : "ça l'empêchera toujours d'aller au café".

Même sans le spectre du café, l'inactivité paraît un drame majeur. Accompagnée d'une ouvrière, j'ai rencontré un ouvrier de 50 ans qu'une maladie de cœur condamnait à l'inactivité totale. Le ménage était plutôt à l'aise avec le salaire de l'épouse, ouvrière, la pension d'invalidité du mari, trois enfants sur les quatre mariés et tirés d'affaire. Anciens agriculteurs, ils possédaient encore une vingtaine d'hectares qu'ils louaient, et habitaient un confortable pavillon neuf (construit grâce aux indemnités d'assurance de l'ancienne ferme qui avait brûlé, c'est-à-dire sans dettes). La réaction de ma compagne me surprit : "Il me fait pitié cet homme". C'était l'idée qu'il ne pouvait passer ses journées qu'à lire et à regarder la télévision. Lui-même souffrait comme d'une honte de ne pouvoir rien faire, même pas son jardin. Cette même ouvrière avait vu sans sourciller une famille de fermiers et d'ouvriers d'usine très démunie, vivant presque dans un taudis et affligée de plusieurs handicaps très lourds à mes yeux et dont le moindre n'était pas qu'ils me semblaient s'épuiser sans espoir à faire survivre une ferme à bout de souffle.

On pourrait multiplier les faits d'observation qui montrent que l'activité (à défaut d'un autre terme) dans les temps libres est un pôle essentiel de l'existence des ouvriers à N*, et que le "courage" (employé ici dans le sens d'ardeur à la tâche et opposé à la fainéantise, suprême insulte) y est une valeur fondamentale. Ceux qui en sont "privés" sont tantôt plaints, tantôt blâmés, souvent les deux à la fois. Or activité et courage ne sont pas des valeurs entièrement liées à des considérations utilitaires ou intéressées. En effet, parmi les activités valorisées, certaines tâches "gratuites" sont appréciées pour le plaisir du "travail pour soi" qui y est incorporé. Prenons l'exemple du jardin : les fleurs y sont l'objet de soins particuliers, alors même qu'on en donne une grande partie (9). On peut m'objecter que le résultat (esthétique et social) prime l'activité elle-même ; or j'ai pu constater pour avoir participé à la construction d'un char de calvacade (10) — tâche difficile, coûteuse en temps — que le plaisir du résultat (là aussi, à la fois esthétique et social) était secondaire par rapport au plaisir du faire. La pluie avait en effet gâché un peu le déroulement de la calvacade, mais nullement entamé le plaisir qu'avaient eu les "fabricants" du char à le construire. Une de leurs plaisanteries les plus fréquentes avait été : "Si on travaillait pour un patron, on en ferait beaucoup moins". Cela montre qu'un travail exécuté hors de l'usine procure, outre le plaisir d'une activité entièrement contrôlée par soi-même ou ses pairs, la jouissance d'une revanche (11), comme si on avait le sentiment aigu de voler à

(9) F. Zonabend (1980, pp. 81-97), en analysant le rôle des jardins à Minot, village d'agriculteurs proche de N*, note elle aussi l'importance des échanges "cérémoniels" de fleurs et de plants. C'est là un des traits qui rapprochent la population ouvrière que j'étudie ici d'une population d'agriculteurs à temps complet : notons toutefois que, chez les agriculteurs de Minot, le jardinage est tâche féminine, tandis que les ouvriers de N* en font une spécialité masculine valorisée. Ainsi, le jardin, tâche féminine dans l'agriculture, devient une bricolage masculine dans le transfert d'une pratique paysanne en milieu ouvrier, et cette différence essentielle montre, me semble-t-il, l'importance de l'opposition fondatrice entre travail en usine et travail-à-côté. Bien que F. Zonabend ne souligne pas la signification sociale d'une telle "réinterprétation", elle note qu'à Minot-même, certains ouvriers ou retraités urbains font eux-mêmes leurs jardins et deviennent ainsi des "spécialistes".

(10) Chaque année a lieu à N* la "cavalcade", défilé de "chars" qui a gardé les caractéristiques d'un Carnaval, bien qu'il ait lieu aujourd'hui au mois de mai. Cette fête est l'occasion pour certaines associations de loisirs locales de s'exhiber, ainsi que pour leurs homologues des villes voisines. L'exemple pris ici est celui d'un char construit par un comité de quartier composé exclusivement d'ouvriers et sur lequel une partie du comité a défilé avec ses trois "reines".

(11) Cette idée de "revanche" a été dépassée après un approfondissement de l'enquête à propos de relations entre les ouvriers et "leur" usine (WEBER, 1986, pp. 96 et sq.).

l'usine une part de son temps de travail et de sa force de travail, c'est-à-dire en réalité de la "récupérer".

Il me semble que, même dans le cas d'activités exercées pour un second patron (perçu d'ailleurs tout différemment du premier), cette revanche sur l'usine soit un élément non négligeable de la décision. En effet, il arrive souvent que l'usine propose des heures supplémentaires, entrant en concurrence avec les diverses utilisations possibles du temps à l'extérieur, et perçues, de plus, comme un moyen commode pour éviter d'embaucher. On critiquera plus celui qui les accepte sans mot dire (ou même qui est connu pour les réclamer) que celui qui travaille-à-côté. C'est que celui qui se contente d'heures supplémentaires pour arrondir son mois ne prend pas de revanche sur l'usine ; au contraire, il manifeste par là qu'il lui est pieds et poings liés et qu'il n'a pas les moyens de s'arranger "à côté". Il prouve en quelque sorte qu'il est entièrement lié à l'usine, qu'il y est "cloué", selon l'expression d'un ouvrier.

A ce point de l'analyse, deux remarques s'imposent. On pourra classer plus loin le travail-à-côté selon ses formes de rémunération et selon son caractère utile ou désintéressé. Mais on peut déjà comprendre, avec l'exemple du char de calvaçade, que certaines de ces activités soient non seulement gratuites mais "à perte", sans que cela n'entame ni le plaisir du faire, ni celui de la "revanche" (les deux étant, à mon avis, extrêmement liés). Cette remarque n'est pas sans importance pour les activités agricoles.

Photo 1.

Un ouvrier retraité, résident d'un village ouvrier, pose fièrement devant ses lapins
(Photo F. Weber, 1979)



C'est le moment de noter l'ambiguïté politique de ces phénomènes. On vient de voir, avec les réactions contre les heures supplémentaires, que le goût du travail-à-côté peut s'accompagner d'une certaine conscience politique. Le raisonnement "*si tout le monde refusait les heures supplémentaires, l'usine serait contrainte d'embaucher quand elle a du travail*" ne serait probablement désavoué par aucun syndicat. Mais ceux-ci sont loin de faire l'analyse de la récupération de la force de travail, que j'ai développée ici et qui est d'ailleurs rarement exprimée sous cette forme par les intéressés. Sans même aborder le problème des activités rémunérées (d'autant plus critiquées qu'elles sont plus clairement dirigées vers l'obtention d'un deuxième salaire), les syndicats considèrent le développement des bricolages comme un corollaire de la crise et de la dépolitisation. Un militant syndical déplore que même les copains du syndicat cèdent au démon des aménagements domestiques ; il constate que cela entraîne un désintérêt pour tout ce qui

concerne l'usine — à double tranchant, puisque l'on délaisse le syndicat comme le patron, et que la baisse de la conscience professionnelle (visible dans les efforts vains des agents de maîtrise pour intéresser les ouvriers aux commandes en retard et pour lutter contre les malfaçons) s'accompagne d'une baisse de la conscience syndicale.

Qui sont donc ceux — mis à part les militants syndicaux les plus fidèles — à qui échappent ces joies de l'activité ? Nous avons vu plus haut, avec l'ouvrier cardiaque, les cas d'impossibilité physique, vécus comme l'amputation d'une capacité essentielle : celui qui ne peut plus travailler n'est plus rien. On pourrait probablement retrouver une hiérarchie indigne de gravité des maladies classées selon le degré d'inactivité qu'elles entraînent. Nous avons vu aussi le cas de ceux qui "préfèrent" les heures supplémentaires, parce qu'ils sont dépourvus du réseau de relations qui permet l'efficacité du travail-à-côté.

Il y a également d'autres cas, qui se manifestent entre autres par la fréquentation assidue des cafés. Hors des moments rituels d'affluence, on y trouve (sans compter une partie des "invalides") des célibataires et des divorcés, c'est-à-dire des hommes dépourvus de "maison", au sens de maisonnée, famille autour d'un foyer. Cette absence leur enlève le centre autour duquel s'organise le travail-à-côté ; on ne bricole pas sans un "projet" familial, fût-il mince, et on ne travaille pas pour un double salaire sans charges de famille. L'absence de famille rend absurde le projet de construction d'une maison individuelle, auquel est liée une partie considérable du travail-à-côté : la maison est à ce point liée à la famille qu'un divorce pose en premier lieu le problème difficile de la vente du pavillon. Il faut encore, pour que ces isolés fréquentent les cafés en permanence, qu'ils soient dépourvus des liens sociaux dans lesquels s'insère une grande partie du travail-à-côté et sur lesquels nous reviendrons. On trouve avec eux, souvent, ceux qui travaillent en trois équipes ou plus, car la désorganisation du temps entraînée par le travail de nuit une semaine sur trois brise l'équilibre fragile entre la demi-journée à l'usine et la demi-journée "à côté" (12).

A partir de ces observations, forcément incomplètes puisque ceux qui n'ont rien à-côté peuvent rester chez eux, on peut faire l'hypothèse que les exclus du travail-à-côté se recrutent plutôt dans la frange la plus mobile, la moins enracinée localement, la plus précaire. S'ils sont à l'usine, ils y occupent des postes très contraignants (qui ne sont pas forcément les moins qualifiés ni les moins bien payés), ceux qu'on fait en 3×8 , que l'usine donne d'ailleurs en priorité aux hommes seuls. On les trouve aussi occupant des emplois ouvriers particulièrement instables, dans le bâtiment ou les travaux publics. Ils ont en tous cas en commun de n'avoir aucun projet et peu d'insertion locale. On comprend mieux dès lors qu'ils soient à la fois plaints et critiqués, et que leur position soit redoutée comme une déchéance toujours possible.

Hobby ou travail-à-côté : l'exemple de l'agriculture

Ainsi, le travail-à-côté, activité parfois désintéressée et toujours dirigée contre l'emprise totalitaire de l'usine, s'oppose au vide de l'inactivité ou plus exactement d'un travail exclusivement "intérieur" à l'usine — soumission contrainte ou abdication lasse des plus démunis. Il est significatif qu'on dise indifféremment "travailler à-côté" ou "avoir quelque chose à côté". Mais pour le définir complètement, il faut l'opposer aussi à ce que j'appelais plus haut "loisir" ou "hobby". Cette deuxième opposition est plus délicate à circonscrire, car elle ne se cristallise pas dans une attitude de rejet volontaire comme c'est le cas pour l'inactivité. Loisirs et

(12) Ces quelques indications sur la fréquentation des cafés à N° proviennent d'une enquête chiffrée dont on trouvera les résultats chez Florence Weber (1986, pp. 87 et sq.).

"*hobbies*" ne sont pas volontairement fuis par les ouvriers, qu'ils travaillent-à-côté ou non ; ils leur sont étrangers.

Pourtant, les *hobbies* sont parfois formellement très proches du travail-à-côté, comme nous le verrons dans le cas de l'agriculture. Ils sont, de plus, le fait de gens qui travaillent aussi à l'usine et dont la non-appartenance au monde ouvrier n'est pas d'embrée acquise : jeunes techniciens, contrôleurs ou chefs d'atelier, agents de maîtrise, petit personnel d'encadrement, que nous appellerons sans distinction "cadres", étant bien entendu que nous ne parlons ici ni d'ingénieurs ni même de cadres moyens mais de ces franges intermédiaires, directement liées à la production, dont la position de classe est particulièrement mal définie. C'est peut-être justement cette contiguïté qui permet de mieux saisir les différences. La plus évidente, pour notre propos, est que ces cadres associent, dans leurs discours sur leurs loisirs, c'est-à-dire dans la représentation qu'ils en donnent, l'affirmation d'une passion désintéressée et un projet, d'allure rationnelle, de reconversion professionnelle.

L'agriculture reste l'exemple le plus pertinent pour comparer *hobby* et travail-à-côté. La distance entre l'agriculture comme *hobby* et l'agriculture comme travail-à-côté est très bien sentie par les intéressés : ce sont deux mondes étrangers l'un à l'autre. Poussés à comparer leurs situations respectives, un ouvrier qui travaille-à-côté dans l'exploitation familiale et un "cadre" qui a fait de l'agriculture son *hobby* réagissent par l'incapacité à se mettre en posture de comparaison : "Ce n'est pas la même chose", "Ils sont pas comme nous". Bien qu'ils se connaissent, ils ne nous enverront jamais l'un à l'autre quand on leur demandera d'indiquer d'autres personnes "dans leur cas".

Quels sont donc les fondements pratiques de cette distance revendiquée par les intéressés ? Tout d'abord, les cadres qu'on interroge sur leurs *hobbies* ont un discours tout prêt, celui de la passion. On aime ou on n'aime pas. Quand on aime, on "adore" ce que d'embrée on considère comme un **métier** — ni bricole, ni passe-temps — un métier qu'on veut se donner les moyens d'exercer. Une telle attitude contraste avec la difficulté ou la réticence qu'ont les ouvriers à parler de leur travail-à-côté, même quand il est agricole. Cette différence peut, bien sûr, s'expliquer en partie par les rapports différents que cadres et ouvriers entretiennent avec le langage et avec l'enquêtrice. Nous avions tenté de réduire cette difficulté en effectuant les entretiens avec les ouvriers en compagnie d'une ouvrière, qui parlait d'avance le même langage. Il semblerait donc qu'elle vienne surtout des statuts très différents du *hobby* et du travail-à-côté. Le travail-à-côté est une pratique quotidienne sans discours, pratique si "naturelle" qu'on ne cherche ni à l'expliquer ni à la légitimer ; le seul discours possible à son sujet est un discours pratique, dialogue entre collaborateurs ou entre utilisateurs du même produit, considérations sur les difficultés rencontrées ou sur les réussites obtenues. Les difficultés à le nommer, pour entrer en matière, me paraissent significatives : il ne faut pas demander à un ouvrier s'il pratique l'agriculture, même en le sachant d'avance (s'il est recensé dans le RGA) ; il se bloquerait aussitôt : "Non, non, vous faites erreur, je ne suis pas agriculteur, je suis ouvrier d'usine". Il vaut mieux lui demander quel est son passe-temps favori de façon à minimiser l'importance de sa réponse ; il craint en effet toujours de ne pas être tout à fait en règle. C'est là d'ailleurs la caractéristique de tout travail-à-côté. Il est toujours un peu suspect d'être "au noir", on en craint l'illégalité tout en considérant, **entre soi**, qu'il est normal. Autant c'est, sous sa forme pratique, une des premières choses évoquées entre ouvriers, autant c'est une des choses les plus cachées aux inconnus ou aux membres reconnus des classes supérieures. Au contraire, le "loisir" des cadres s'affiche tout de suite, dans un discours construit d'avance, professionnalisé ; c'est quelque chose dont ils ont plaisir à parler, en entrant dans des détails techniques ou gestionnaires. Cette assurance des cadres à parler de leur *hobby* impressionnait toujours mon accompagnatrice, peu accoutumée à de telles revendications de légitimité.

Mais là n'est pas encore la distance fondamentale. Les ouvriers qui travaillent-à-côté peuvent avoir une passion pour ce qu'ils font, et il arrive qu'ils l'expriment, bien que rarement en techniciens et jamais en gestionnaires. La différence tient surtout au caractère du projet en jeu. Pour les ouvriers, le travail-à-côté se satisfait de son statut marginal : il occupe les temps libres dans la journée, dans la semaine, en vacances, à la retraite. C'est là sa place. Il suppose une stabilité domestique, il structure une façon de vivre ; il vient dans les interstices du travail salarié, il ne peut pas le remplacer. Ceux qui ont tenté d'en vivre l'ont payé cher et ont dû abandonner. Pour les cadres au contraire, l'agriculture comme loisir tend à devenir métier principal. C'est qu'ils en ont les moyens. Ils savent à quel moment, à quelles conditions, ils ont des chances de devenir "rentables".

Un contremaître, Chalumeau, la trentaine, fils de contremaître, est marié à une fille d'agriculteurs. Il a fait des études d'agriculture, il a "une passion" pour l'agriculture, qu'il exerce à droite à gauche, aidant ses beaux-parents, cultivant quelques terres dans la parenté. Il attend la retraite de ses beaux-parents pour reprendre leur ferme. Cela ne l'a pas empêché, en toute rationalité, de faire tout ce qu'il fallait pour sa "carrière" à l'usine. Il a donc un double projet professionnel, bien organisé dans le temps. Rien ne prouve qu'il le mettra vraiment en œuvre. Mais son rapport à l'agriculture, formellement le même que dans un travail-à-côté (tout son temps libre y passe), a cet arrière-fond qui en change radicalement la nature. Tout se passe comme si une aptitude globale à avoir un projet professionnel se manifestait à la fois à l'usine et dans ce qui, pour le moment, n'est qu'un loisir. On aperçoit là le véritable fondement de la différence : les ouvriers qui travaillent-à-côté se détournent de l'usine, ils cherchent à s'en détacher tout de suite, construisant en même temps leur "revanche" et leur coupure d'avec le monde de l'usine : "*C'est bien d'habiter à dix kilomètres, ça fait une coupure*", dit un ouvrier qui passe sa vie entre potager et chèvres. Les cadres, au contraire, s'investissent sans remords dans l'usine. C'est d'ailleurs en partie grâce à cela qu'ils y occupent ce rang ; l'usine recrute en effet son petit personnel d'encadrement parmi les ouvriers qui manifestent d'emblée cette attitude "constructive".

Un technicien, Marion, également la trentaine, fils d'agriculteurs, s'est exclu lui-même de l'exploitation parentale pour mésentente. Il prend son travail à l'usine très au sérieux, porte un jugement sur la gestion de l'entreprise, rentre le soir bien après son horaire officiel. Il habite une vieille maison dans un village où il a de la famille et ne pratique pas pour l'instant l'agriculture, faute de temps libre et de moyens nécessaires pour réaliser son grand projet : un élevage industriel de lapins dont il parle pendant longtemps, insistant sur les aspects rentables et novateurs du projet, et liant son "goût" (il faut aimer les bêtes) à ses capacités de chef d'entreprise. Il envisage très sérieusement, chiffres à l'appui, de quitter son emploi pourtant gratifiant. Ici encore, c'est une aptitude à avoir des projets économiques rationnels qui s'exprime dans les deux parties complémentaires de son identité sociale.

Considérons au contraire un ouvrier pour qui l'agriculture n'a jamais été un *hobby* mais un travail-à-côté. Denis, ouvrier, fils d'ouvrière et orphelin de père, a épousé la fille unique d'un agriculteur en voie de déchéance (il faut voir une correspondance, me semble-t-il, entre le mariage de sa fille avec un ouvrier sans capital d'aucune sorte et sa propre attitude vis-à-vis de l'agriculture : fils unique de gros paysans, il est resté agriculteur contre son gré, marié contre son gré, devenu alcoolique et se désintéressant de l'avenir de l'exploitation). Denis a quitté l'usine après son mariage en 1958 pour aider son beau-père sur l'exploitation laitière de 30 ha. Il traduit son inaptitude à la profession de chef d'exploitation en soumission aux "coups du sort" : deux coups de grêle, une épizootie... Il retourne alors à l'usine. Depuis dix ans, son exploitation est devenue travail-à-côté, et il est toujours manœuvre à l'usine. Cette incapacité à s'investir dans une "carrière", dans un projet économiquement rationnel, se manifeste donc à la fois à l'usine (manœuvre à vie) et à la ferme (dix ans sans autre souci que de maintenir quelque

chose qu'on sent périmé, dépassé, sans avenir). Le travail-à-côté n'a pas d'avenir : "Je ne ferai pas ça maintenant bien des années, je vais être obligé de céder, je ne pourrai pas continuer". On y est pourtant attaché : "Quand on fait quelque chose, on tient à le conserver". C'est qu'il rend le présent meilleur. Un autre ouvrier, dans une situation analogue, expliquera : "On le fait par plaisir encore aujourd'hui, tant qu'on pourra. Aussi parce qu'on sait ce qu'on mange".

L'usine tire le meilleur parti possible de ces deux attitudes : elle utilise ceux dont elle repère l'aptitude au projet professionnel en les élevant dans la hiérarchie interne ("ils m'ont remarqué") ; elle tolère le travail-à-côté de ses ouvriers parce qu'il leur permet de supporter le blocage et le vide professionnel dans lesquels elle les maintient (les chefs du personnel parlent en souriant des traditionnels "tours de rein" des ouvriers qui se mettent en congé de maladie au moment des moissons). Il y a là des traces d'une gestion différenciée de la main-d'œuvre dont on ne saurait avoir une preuve plus décisive pour l'instant.

Pour résumer notre tentative de distinction entre travail-à-côté et loisir légitime ou *hobby* : l'agriculture comme *hobby* est un "rêve rationnel" de riches, projet d'avenir et non moyen actuel de compensation ; l'agriculture comme travail-à-côté est au contraire la pratique quotidienne, sans langage, de ceux qui s'emploient à rendre leur présent supportable et n'ont d'autre avenir, subjectif et objectif, qu'une retraite (ou une préretraite) qu'ils veulent bien occupée : "Dans ce métier (i.e. ouvrier), c'est pas comme dans l'Administration, plus on vieillit, plus on descend", explique avec humour un ouvrier qualifié marié à une postière (ce qui explique la comparaison).

C'est donc la position dans l'usine et son corollaire, l'aptitude au projet professionnel, qui fournissent l'explication la plus satisfaisante de la distance entre des situations à première vue formellement semblables. A l'usine, ceux qui travaillent-à-côté sont relégués dans des tâches secondaires et leur trajectoire y est plutôt descendante ; manœuvres, gardes, jardiniers de l'usine, gardiens du vestiaire et des douches, voilà les postes occupés par ceux qui, comme Denis, conservent une exploitation "tant qu'ils peuvent tenir". Ceux pour qui l'agriculture est un *hobby* ont au contraire une ascension rapide à des postes de responsabilité : "remarqués" par leurs supérieurs pour leur initiative, leur intelligence des problèmes de gestion, leur solidarité immédiate avec les chefs, on les forme dans des stages internes et ils deviennent techniciens ou contremaîtres "maison".

Les conceptions que se font de l'agriculture ces deux types extrêmes de double-actifs sont marquées non seulement par la position dans l'usine, mais aussi par leurs relations familiales avec le milieu agricole : les agriculteurs "de loisir" ont une vue très "professionnelle" de l'agriculture ; ils raisonnent en entrepreneurs, attendent, pour se lancer, des conditions favorables ; c'est qu'ils sont fils ou gendres d'agriculteurs eux-mêmes "professionnels" reconnus. Les agriculteurs à-côté pratiquent au contraire une agriculture traditionnelle, de maintien, peu ou pas du tout insérée dans les circuits marchands. Leurs parents ou beaux-parents, s'ils étaient agriculteurs (ce qui n'est pas toujours le cas), sont eux-mêmes devenus des agriculteurs à-côté. On voit à l'œuvre, dans un cas, une logique de l'entreprise, dans l'autre, une logique du jardinage. Si les agriculteurs à-côté ont en moyenne des exploitations plus petites que les agriculteurs "de loisir", ce n'est pas un critère de définition. Par exemple, Denis est clairement un agriculteur à-côté, du fait de sa position dans l'usine, de son discours, de son manque de projets et d'avenir, et au vu des caractéristiques "traditionnelles" de son exploitation (polyculture, faible mécanisation) ; il exploite pourtant 33 ha en propriété. Quant à Chalumeau, que je considère comme un agriculteur "de loisir" du fait de sa position dans l'usine, de son discours, de ses projets et des caractéristiques "modernes" de son exploitation (spécialisation céréalière, mécanisation), il

n'en exploite que 10, loués dans sa famille. Il semble d'autre part que, dans cette région, le mode de faire-valoir ne soit pas non plus déterminant (13).

Si l'on veut définir ces deux catégories de double-actifs à l'aide de critères retenus dans les RGA, en l'absence d'une enquête directe, qui seule apporte les données fondamentales du rapport à l'avenir et du classement indigène, il faut prendre en compte la position (et la trajectoire) des individus dans leur profession non agricole, l'évolution de l'exploitation, et certaines caractéristiques "techniques" indiquant le degré de spécialisation et d'insertion dans les circuits marchands (importance du jardin et des productions directement consommables, par exemple). On découvre alors une gamme de positions intermédiaires, simples étapes sur une trajectoire de la désillusion (ou, au contraire, de la professionnalisation) : aucune de ces positions n'est durable, sauf l'"à-côté" comme style de vie ouvrier, point d'aboutissement de l'entrée d'anciens agriculteurs dans la logique ouvrière, et le *hobby*, comme rêve petit-bourgeois qui ne souffre pas de son irréalité.

On comprend dès lors qu'il soit souvent difficile de situer un double-actif de vingt-cinq ans. Conçue au départ comme moyen de fortune pour tirer une exploitation d'un mauvais pas ou pour permettre une installation, la double activité a deux destins possibles : ou bien le jeune réussira, après quelques années, à quitter son emploi salarié et à se professionnaliser comme agriculteur à temps complet, ou bien il s'installera dans cette situation provisoire et c'est alors son itinéraire professionnel extra-agricole qui déterminera le statut des activités agricoles qu'il maintient. On peut repérer, dans les histoires individuelles, les tournants qui font passer soudain du projet professionnel à la pratique sans avenir du travail-à-côté ; on a vu, dans le cas de Denis, les "coups de grêle" signifier la fin d'un projet impossible à tenir, fin explicable en partie par l'histoire familiale des deux conjoints. C'est une brusque diminution d'activité d'un exploitant à temps partiel qui désigne, dans les RGA (malheureusement trop espacés dans le temps), ces tournants : cela explique peut-être la similitude entre ces exploitations à-côté et les exploitations de retraite ou de semi-retraite des agriculteurs à plein temps. Au contraire, il arrive que les agriculteurs "de loisir" réalisent effectivement leur projet de professionnalisation, et c'est alors la durée de vie de leur exploitation à temps complet qui indique, *a posteriori*, qu'ils étaient bien autre chose que des agriculteurs-à-côté. On ne peut donc classer à coup sûr les double-actifs qu'après coup, à moins de disposer, grâce à des entretiens, de leurs propres catégories de classement et de leurs propres attitudes.

Qu'il suffise pour l'instant d'avoir circonscrit le domaine du travail-à-côté, moyen de fuir l'inactivité et l'enfermement dans l'usine, et pratique quotidienne sans autre projet qu'elle-même.

La "bricole" : gagne-pain ou passe-temps ?

Revenons à la forme la moins "marchande" du travail-à-côté, à cette forme de "travail domestique masculin" qu'on nomme localement "bricole". "Bricole" est un terme indigène désignant une activité marginale financièrement, qui procure des revenus insuffisants ou pas de revenus monétaires du tout, et peu professionnalisée. On l'utilise surtout pour minimiser l'importance de l'activité que l'on désigne : "Il a une petite bricole" signifie que personne (ni la personne ainsi

(13) Sur 25 exploitants recensés comme double-actifs dans 9 villages de l'Auxois et du Châtillonnais en 1970 et 1980, on constate qu'en moyenne les agriculteurs à-côté exploitent moins que les agriculteurs "de loisir", au demeurant très peu nombreux dans cet ensemble (4 sur 25), mais que ces derniers sont aussi peu nombreux à être en partie en fermage que les agriculteurs à-côté. Pour plus de renseignements d'ordre statistique, se reporter à F. Weber (1986).

désignée, ni le locuteur, ni l'auditeur) n'a intérêt à ce qu'on reconnaisse l'existence de cette "bricole" (14). C'est un terme qui désigne quelque chose mais en dénie simultanément l'existence — c'est, en fin de compte, un terme qui masque. La pudeur liée à cette appellation est tout spécialement visible dans un de ses usages spécialisés, lorsqu'une femme dit : "J'ai mes bricoles aujourd'hui".

Ce terme, devenu "bricolage" dans la langue courante et disparu sous sa forme originelle, a une pluralité de sens anciens. "Bricole" a d'abord désigné, au jeu de paume ou de billard, le bond que fait la balle lorsqu'elle a frappé le mur ou le rebord (15). Idée de détour et, au sens figuré, de détournement. Au XIX^e siècle, "de bricole" se disait populairement pour faux, postiche. Enfin, une bricole était, dans le langage ouvrier, un travail de hasard, mal rétribué, accepté en attendant de retrouver son métier ordinaire. C'est que le "bricoler" est d'abord un porteur d'eau, ou encore quelqu'un qui traîne une petite voiture ; puis, il est devenu presque synonyme de manouvrier ou tâcheron : un homme qui vit "d'expédients et de raccrocs", qui se débrouille en faisant un peu n'importe quoi.

De ces premières acceptations, on retrouve, dans l'usage indigène, l'idée de "détour" (la bricole use principalement de moyens, d'outils, d'objets, de temps détournés ou encore "récupérés") et celle d'expédient : *"On s'arrange"*. C'est, en définitive, un terme qui peut désigner toutes les formes de travail-à-côté, à l'exception du second salaire, trop officiel et direct. Quand on l'utilise dans les cas de l'agriculture, du commerce ou de l'artisanat à-côté, il a pour but de les rapprocher de l'extrême non marchand du travail-à-côté et d'en dénier totalement le caractère professionnel. C'est donc là, à mon avis, un usage tendancieux que je signale mais ne reprendrai pas ; je l'utiliserais exclusivement pour les formes non marchandes, non monétarisées de la production masculine domestique. Je le préfère à "bricolage", trop connoté chez les économistes dans le sens "d'auto-consommation" pure, ce qui gênerait l'analyse de l'ensemble des échanges inter-familiaux dont les "bricoles" sont l'occasion (16).

Une bricole, ce peut être n'importe quoi : jardinage, petit élevage (poulets, lapins, moutons, etc.), menuiserie, maçonnerie, vannerie, collecte de plantes médicinales, abattage du cochon, mais aussi peinture, sculpture : cette liste n'est pas exhaustive. Ce doit être actif, concret, donner lieu à la fabrication d'un produit. Ce doit aussi être libre, non organisé, non déclaré, échapper à la sphère de l'économie et au regard des agents de l'Etat. Activités essentiellement privées, à la limite de l'illégalité, comme tout travail-à-côté. Mais ce n'est pas du travail au noir : une des caractéristiques de la bricole est d'échapper au circuit monétaire. Leur produit n'est pourtant pas sans intérêt économique, et on calcule toujours ce que "ça aurait coûté" s'il avait fallu le payer.

Si on ne le vend pas, on ne le consomme pas pour autant exclusivement dans le ménage. Les bricoles sont le prétexte d'une série d'échanges entre ménages différents ; elles sont à l'origine d'un système de dons assez complexe. En effet, l'espace ou les matières premières nécessaires à la "production domestique" font déjà d'avance l'objet de prêts ou de dons ; les jardins sont souvent loués, mais parfois prêtés en échange d'une partie des produits ; les "ateliers" de bricolage,

(14) Le terme de "bricole" est attesté dans les entretiens recueillis par F. Loux (1974, p. 113) non loin de N*, et son usage pousse l'auteur à en minimiser l'importance : "bricolage occasionnel tout juste bon à apporter un peu d'argent de poche". L'auteur note pourtant que 32 % des enquêtés déclarent travailler occasionnellement dans le secteur non agricole et que 81 % d'entre eux ont un jardin.

(15) Ce sens premier est bien connu par l'usage qu'en fait C. Lévi-Strauss dans son analyse du bricolage (1962, pp. 26-47). Nous reprenons ici les définitions du *Litté*.

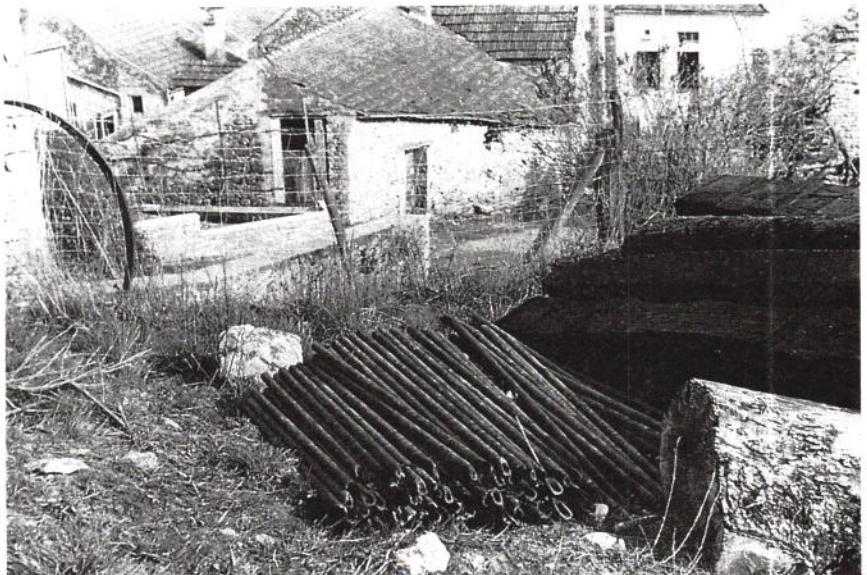
(16) Cf. A. Fouquer et A. Chadeau (1981). On trouvera une présentation des études économiques sur ces phénomènes chez E. Archambault et X. Greffe (1984).

quand ils ne sont pas aménagés dans le pourtour de la maison d'habitation, sont aussi "prêtés" ou même donnés en échange de services ou de produits du bricolage. Par exemple, Moreau, un ouvrier retraité, habitant en HLM mais sans garage, utilise comme atelier le garage (box individuel couvert et fermé à clé) de son gendre, qui gare sa voiture dehors. Les contreparties de tels services sont rarement directement considérées comme telles ; on les comptabilise plutôt dans la série d'échanges quotidiens et multiples entre les deux ménages. Ce même gendre élève cinq moutons dans un "parc à moutons" prêté par un "copain", lui-même garde à l'usine, éclusier sur le canal et tenancier d'un café-auberge, style "table d'hôte". Quand le gendre tue un mouton, c'est son beau-père, Moreau, qui l'abat et le découpe et qui récupère une partie de la viande, d'ailleurs redistribuée dans la "famille" élargie.

Photo 2.

**Tubes de l'usine,
récupérés par un ouvrier
grâce au tracteur
de l'agriculteur
à qui ils serviront
de poteaux de clôture.**

(Photo F. Weber, 1979)



Les outils sont également l'objet d'un circuit d'échanges ; souvent offerts par la famille élargie à l'occasion d'anniversaires ou de fêtes, ils sont ensuite prêtés à ceux d'entre les donneurs qui en ont besoin, ou simplement entre voisins ou copains d'atelier. Une partie non négligeable des outils est simplement récupérée de l'usine ou chez divers employeurs. On peut constater la même chose pour les matières premières : récupération de bois, dons d'osier au spécialiste de vannerie ; les matériaux sont parfois donnés par les destinataires des objets : on sollicite un rempaillage de chaise et on fournit la paille, on "commande" un travail de menuiserie et on fournit le bois, etc. Il semble que ceux qui ont fourni les moyens de fabriquer des objets (espace, matières premières, outils) aient une sorte de "droit" sur une partie de ces produits ; on retrouve là, sous une forme généralisée et atténuée, le principe du métayage, bien que la générosité et la gentillesse soient considérées comme le fondement à la fois de l'acte inaugural de don ou de prêt des éléments nécessaires à la production domestique et de l'acte du remerciement par don du produit domestique.

Le bon fonctionnement du système repose sur un code moral de bonne conduite et ceux qui ne s'y soumettent pas en sont vite exclus. Ainsi, les produits du bricolage peuvent être une manifestation de reconnaissance pour des services rendus comme un moyen d'instaurer un nouveau cycle d'échanges. Bien sûr, ceux qui sont en mesure de rendre beaucoup de services sans être jamais en posture d'en recevoir ont une position particulière : on les estime, on les cultive ; parfois

aussi on s'en méfie, on craint qu'ils n'aillent se vanter d'avoir donné ou se plaindre de ne rien avoir reçu en échange. C'est en particulier le cas des agriculteurs, qui prêtent une terre, une remorque, une grange ou un tracteur, et paient ainsi une compensation pour leur statut privilégié, tout en le renforçant du même coup.

Une convention tacite conduit à éviter toute circulation monétaire dans le système de production et d'échanges de ces bricoles, en partie parce que les protagonistes de ces échanges ont de faibles salaires, précieusement économisés pour payer ce qu'on ne peut rendre sous forme de services : loyers, commerçants, etc. Il vaut beaucoup mieux accepter les légumes du jardin des voisins, à qui l'on rendra service six mois après peut-être que de les acheter au marché. Cependant, il est d'usage de toujours demander ce qu'on doit, à la réception du "cadeau", pour permettre au donneur de refuser tout argent. Ne pas le mentionner serait impoli ; peut-être parce que ce serait montrer qu'on n'attache aucune valeur à ce qu'on reçoit ; peut-être aussi parce que ce serait empêcher l'autre de manifester pleinement sa générosité et d'affirmer ainsi une relation privilégiée...

Témoin cette scène : Moreau a fabriqué une table pour son fils et sa bru ; celle-ci va ensuite en visite de remerciement chez son beau-père. Son mari lui a conseillé de demander combien ils devaient, en la prévenant qu'on lui répondrait : "rien". Elle s'exécute donc et Moreau de répondre : "Vous avez plus besoin d'argent que moi, vous me paierez quand vous en aurez trop et moi pas assez". Façon de dire : "Ne soyez pas gênés, la réciproque viendra (dans longtemps), mais pour l'instant, la logique qui prime est celle des besoins". Dans une relation sans parenté, la réponse aurait été : "Vous me donnerez telle ou telle chose quand j'en aurai besoin, vous me rendrez tel ou tel service". Ici encore, façon de décharger celui qui reçoit du poids d'un don sans réciproque.

Enfin, si, une bricole, ce peut être n'importe quoi, n'importe qui ne fait pas n'importe quoi. Il y a des spécialistes. Soit par talent particulier, soit par plaisir spécifique, soit par qualification ancienne acquise dans l'exercice de différents apprentissages et de différents métiers. Il n'est pas rare en effet que des ouvriers métallurgistes aient eu une profession antérieure ou même une formation très différente, impossibles à rentabiliser dans l'usine et qui sont exploitées dans la sphère des bricoles. C'est l'unique occasion de mettre en œuvre ses talents et ses goûts. Tel ancien boucher est appelé pour l'abattage des bêtes, tel ancien pâtissier fabrique la pâte pour la vente des gaufres à la fête du quartier, tel ancien coiffeur coupe les cheveux de tout son atelier, Y. qui adore faire la cuisine sert de "traineur" dans toutes les grandes occasions, fêtes familiales ou banquets de quartiers.

En général, ces bricoles n'entraînent pas d'autre dédommagement que le partage des festivités, ou un cadeau, plus rarement une petite somme qu'on nomme "la pièce" et qui n'a pas le statut d'un salaire ni d'un prix : on ne la calcule pas d'après des normes abstraites (à l'heure ou à la tâche) mais selon la personnalité de celui qui a rendu service. On donnera une somme plus importante à quelqu'un dont on sait les difficultés financières (chômeur de longue durée, par exemple), et rien à quelqu'un de plus "à l'aise" que l'on vexerait en lui donnant de l'argent. On donne plus facilement la pièce à l'intérieur de la parenté, où la connaissance des situations de chacun est plus fine et où l'on est moins retenu par la peur de choquer. Les tractations utilisées pour faire accepter l'argent sont souvent compliquées, et il y a le même point d'honneur pour l'un à le refuser que pour l'autre à le faire prendre malgré tout.

De toutes façons, on ne fait jamais une bricole pour de l'argent, mais parce que "cela plaît", qu'on le fait mieux que les autres et qu'on est fier de son savoir-faire et enfin que l'on juge impossible de refuser un service si on vous le demande. C'est d'ailleurs là une raison pour ne pas demander à tort et à travers ; on ne demandera qu'en dernière extrémité, préférant de beaucoup que les autres se proposent eux-mêmes pour rendre le service en question. Une sorte de honte

empêche de demander puisque l'on sait que l'autre ne pourra pas dire non. Mais on apprécie d'autant plus les services spontanément offerts et la reconnaissance peut alors pousser à un contre-don sans commune mesure avec le service rendu (17). Celui qui instaure un cycle d'échanges en offrant est gagnant, celui qui l'instaure en demandant est perdant. La somme d'argent qui circule, quand elle existe, ne libère pas de la "dette" ; elle est plutôt considérée comme un simple dédommagement.

Ainsi, ces "bricoles" sont, non seulement une "revanche" contre l'usine, au même titre que tout travail-à-côté, mais aussi une dénégation des rapports "marchands" et l'affirmation de la maîtrise de son propre "travail" : maîtrise du procès de travail certes (décision, organisation, conception, exécution, relèvent de la même personne ; c'est un travail "recomposé", l'antithèse du "travail en miettes") ; maîtrise dans le choix de la tâche à exécuter (récupération de ses qualifications particulières, non reconnues dans l'emploi principal) ; mais aussi maîtrise du produit du travail (celui qui donne ouvre le cycle d'échanges et on ne peut pas refuser un cadeau ou un service). C'est donc là le "producteur" qui est maître de la destination de son produit, et il s'oppose ainsi au commerçant ou à l'artisan qui ne peuvent inaugurer un cycle mais sont soumis à la décision des "clients".

Une partie des valeurs attachées à la propriété ou à l'usage d'espaces provient des facilités que ces derniers offrent pour l'exercice des "bricoles" : un logement HLM sera plus apprécié si les espaces nécessaires aux bricoles y sont adjoints (cave, garage, terrasse, etc..). La maison individuelle est particulièrement prisée pour ces multiples avantages qu'elle offre : cave, grenier, appentis, sous-sol, terrains adjacents que l'on pourra spécialiser en cour, remise d'outils, jardin potager, jardin d'agrément. De la même façon, une qualification ou un savoir-faire en apparence inutiles, en tous cas non négociables sur le marché du travail, seront appréciés pour la possibilité qu'ils donnent de se spécialiser dans des domaines valorisés sur le "marché" des bricoles : on aura remarqué, dans la liste dressée, que les exemples "alimentaires" (boucherie, pâtisserie, cuisine) occupent une place privilégiée dans les échanges entre familles (18).

On comprend mieux dès lors pourquoi d'anciens agriculteurs conservent une partie de leurs activités agricoles "à-côté" : plaisir de l'activité bien sûr, volonté conservatrice de garder quelque chose de l'ancien métier ou de la tradition familiale. Mais surtout, les anciens cultivateurs ont deux sortes de "capital" particulièrement valables dans le circuit des "bricoles" : des espaces, des terrains à multiples usages (on prête un pré pour une fête, on prête la grange comme remise à matériel, ou même on prête le pré pour les bêtes d'un voisin ouvrier, éleveur à-côté mais sans terrain) et un savoir-faire reconnu fournissant des produits alimentaires élaborés, prêts à la consommation (miel, fromages). On pourra prouver, en analysant les résultats des récents RGA sur les activités conservées par les agriculteurs à-côté qu'il s'agit toujours de produits directement utilisables, soit pour la nourriture des hommes, soit pour celle des bêtes (elles-mêmes élevées

(17) Ainsi un ouvrier, ancien agriculteur propriétaire de 20 ha, a loué ses terres à celui qui l'avait spontanément aidé à un moment critique : "quand j'ai loué, moi je pouvais pas faire autrement, il m'avait rendu service... Quand lui est venu (me rendre service) on m'a dit après : oh ! tu nous as rien dit, mais les gens le savaient ; on m'a fait des reproches, on m'a dit : oui, pourquoi que tu nous as pas demandé et ci et ça. Vous êtes rigolo, vous savez que j'étais malade, c'était quand même pas à moi, j'allais pas aller pleurer à travers le pays, hein. Lui est venu, il le savait, il l'a vu, il est venu, il m'a dit : bon, je fais ton truc : soigne-toi, reste tranquille, c'est bon". On constate à la fois qu'il vaut mieux ne pas demander, qu'un service offert spontanément vaut mieux que tout et lie celui qui l'a reçu. J'ai pris cet exemple dans l'agriculture parce que, de ce point de vue, la morale paysanne et la morale des ouvriers bricoleurs est la même.

(18) Pour une analyse plus complète des bricoles et de leurs échanges, cf. "le code des cadeaux" (in F. WEBER, 1986).

dans une visée de consommation sans intermédiaire, c'est-à-dire non de la viande bovine mais du lait, des moutons et des volailles pour la viande). C'est d'ailleurs ce qui pousse la plupart des observateurs à évoquer à leur propos l'auto-consommation, négligeant le circuit d'échanges dans la famille élargie ou "entre copains", sans lequel on ne comprend ni l'importance des surfaces cultivées ni même la conservation, au prix d'un temps de travail considérable, d'activités si marginales financièrement. C'est que les intéressés ne parlent jamais de la "vente" de ces produits ; ils diront (si on sait les écouter) "*On en donne aux copains*".

Formes marchandes du travail-à-côté : travail indépendant et second salaire

Nous avons décrit jusque là l'extrême non marchand d'un *continuum* d'activités-à-côté, qui donne une idée d'un "style de vie" ouvrier et d'un ensemble de valeurs attachées tant aux produits de ces activités qu'aux relations sociales dont elles sont le prétexte. Il n'en est pas moins vrai qu'une partie non négligeable du travail-à-côté est totalement insérée dans des circuits marchands, légaux ou non. Toute bricole, ou presque, peut donner lieu à des rapports marchands. Nous ne l'appellerons plus alors "bricole", bien que les intéressés utilisent souvent ce terme comme "couverture" ou comme excuse pour des activités rémunérées, extrêmement critiquées et pouvant donner lieu à dénonciation. La limite entre les deux est bien entendue floue et il est souvent très important de faire semblant d'avoir une simple "bricole". Ce qui explique, une fois de plus, la difficulté à enquêter sur ce sujet et, en partie, l'absence d'un discours indigène sur le travail-à-côté qui ne soit pas un simple procès en dénonciation.

On peut analyser globalement, me semble-t-il, toutes les formes de travail-à-côté qui se rapprochent de l'idéal du "travail indépendant" : agriculture, petit commerce, artisanat. Dans le cas de l'agriculture, le rêve d'une réelle insertion dans le monde professionnel agricole est, nous l'avons vu, particulièrement difficile à réaliser. Mais tous les degrés de monétarisation de l'activité sont possibles et le poids de l'exploitation repose principalement, dans les cas les plus conséquents, sur un membre du ménage ouvrier autre que le "double actif" lui-même : le plus souvent la femme, parfois un frère qui se considère comme agriculteur à plein temps mais ne pourrait survivre sans l'apport salarial des membres ouvriers de la famille.

Dans le cas du petit commerce, travail et responsabilités reposent encore plus nettement sur les membres non ouvriers de la famille. Si les commerces proprement dits sont assez rares, les cafés, cafés-tabacs ou cafés-restaurants, tenus par des ouvriers et leurs épouses sont légion. Il semble que cette solution soit l'élément d'une stratégie de sortie définitive du monde industriel ; comme telle, ce n'est déjà plus du travail-à-côté au sens strict, bien que la réussite de cette stratégie soit assez rare (un cas à N*, permis par le capital accumulé par les beaux-parents, enfin retraités) et que la perpétuation du double travail, en principe provisoire, ait toutes les caractéristiques déjà relevées pour l'agriculture. Ces commerces ou cafés sont bien entendu parfaitement en règle et déclarés au nom des épouses. Mais comme le mari, travailleur posté à l'usine, consacre tout son temps disponible à "aider" sa femme, il me semble qu'il faut considérer ces cas comme des cas de double activité et non comme des ménages "mixtes" professionnellement. On pourrait montrer que le petit commerce, comme élément de sortie du monde industriel, est un phénomène d'assez grande ampleur au niveau national (cf. Thélot, 1982, pp. 41 et 48). C'est aussi un phénomène fort ancien, témoin cette note de F. Le Play (1870, p. 15) : "*J'ai vu congédier un excellent ouvrier qui faisait son devoir à l'atelier avec une régularité exemplaire mais qui avait commis la faute de créer au logis un petit commerce d'épicerie, exploité par sa femme et ses filles*". Témoins aussi ces remarques de D. Poulot (1980, p. 149),

soulignées par moi : "Il y a beaucoup d'ouvriers (...) qui établissent leur femme crémière, épicière, marchande de vin, blanchisseuse. Beaucoup, presque tous, réussissent. La paie du compagnon vivifie le commerce (...). L'ouvrier est très laborieux ; il fait toujours quelque autre chose à côté de son état, afin d'augmenter son pain. Il y en a qui sont concierges, la femme tient la loge ; lui fait le gros ouvrage et toutes les choses qu'il peut faire avant ou après son travail".

Pour résumer, cette forme familiale du travail-à-côté indépendant semble avoir deux causes majeures : se procurer un revenu d'appoint, se donner les moyens (même s'ils ne sont qu'imaginaires) de quitter la condition ouvrière. La "revanche" sur l'usine, que nous donnions comme principal motif dans le cas de "bricoles", s'exerce ici par l'intermédiaire des relations conjugales : c'est, le plus souvent, l'épouse qui a apporté à son mari le capital nécessaire à l'activité qu'ils exercent en commun ; on peut se demander si les relations de pouvoir qui peuvent s'instaurer entre l'ouvrier et ses beaux-parents, détenteurs du capital, ne sont pas un obstacle à "aménager" (mais aménageable) pour acquérir une véritable "maîtrise" de l'existence hors usine.

Au contraire, les ouvriers artisans à mi-temps n'ont pas à surmonter cet obstacle-là. Comme les commerçants ou les agriculteurs à-côté, ils espèrent, en s'imposant une double journée de travail, à la fois améliorer leurs revenus et, un jour, être capables de quitter l'usine. Ils ont de plus l'avantage évident d'être réellement leur propre patron, c'est-à-dire de ne subir que les contraintes qu'ils s'imposent à eux-mêmes. Ils souffrent alors de la nécessaire insertion de leur activité dans des normes administratives, de plus en plus contraignantes. La TVA, les impôts, les "paperasses", les risques de vérification qui imposent la tenue d'une comptabilité normalisée, sont des raisons parfois suffisantes pour abandonner et retourner à la "bricole". Si ces charges sont considérées comme une ponction insupportable sur les revenus tirés de cette deuxième activité, elles les gênent surtout par l'impression de contrôle, d'embrigadement, à laquelle le travail d'usine les rend spécialement allergiques. Il semblerait que ces contraintes administratives se soient alourdies depuis quelques décennies, et que les diverses administrations (impôts, tribunal de commerce, etc.) acceptent de plus en plus difficilement l'existence d'un double statut. Par ailleurs, avec la crise et la montée du chômage, de telles situations sont de plus en plus critiquées, dans les discours des syndicats et des partis politiques, et aussi à l'échelon local. Or, ces artisans à mi-temps ne doivent la survie de leur artisanat qu'à la bonne volonté de leurs "relations" et ils ont encore plus besoin d'un "capital" local de prestige ou du moins de sympathie que les artisans à temps plein. Malgré tous ces éléments défavorables, il est surprenant de constater le nombre encore assez élevé, à N*, d'artisans de ce type. On peut même remarquer qu'ils font une sérieuse concurrence aux artisans à temps plein et que leur présence, jointe à l'intensité des bricoles effectuées entre copains, gêne considérablement la survie économique des artisans locaux et, plus encore, l'installation de nouveaux artisans. Que N*, contrairement aux deux villes voisines, ne soit pas un centre commercial ou artisanal, est probablement surtout dû à cela.

Il existe enfin une forme de travail-à-côté très éloignée de l'idéal d'indépendance à l'œuvre dans la bricole comme dans les formes agricoles, commerciales ou artisanales du travail-à-côté : le second emploi salarié. On pourrait dire d'emblée que cette situation a comme unique raison d'être l'obtention de revenus supplémentaires ; elle permettrait de retrouver, au moins ici, la traditionnelle conception "économiste" de la condition ouvrière : mis exclusivement par l'insuffisance de leurs revenus, des ouvriers, engagés dans des dépenses auxquelles ils ne peuvent plus faire face, sont contraints de travailler-à-côté (19).

(19) Les interprétations économiques de ces phénomènes sont bien exposées par E. Archambault et X. Greffe (1984).

J'ai, jusqu'à présent, essayé de montrer que le travail-à-côté était un choix positif, dirigé peut-être contre l'usine mais non entièrement déterminé par le manque de revenus, loin de là. Reprenons toutefois l'argumentation en termes de revenus. A N*, la situation du marché de l'emploi féminin est dramatique, au point que de nombreuses femmes d'ouvriers ont cessé, depuis longtemps, de chercher du travail et même de se considérer comme chômeuses (20). Les rares établissements industriels qui employaient des femmes sont en situation difficile. L'usine ne compte que 10 % de femmes, souvent des veuves d'ouvriers qu'elle embauche à la mort du mari, remplissant ainsi une sorte de devoir moral. Les familles sont donc souvent obligées de compter sur le seul salaire du mari, en attendant que les enfants soient en âge de travailler. La situation est aggravée par le chômage des jeunes qui les laisse plus longtemps à la charge des parents. Or, il est, paradoxalement, plus facile à un ouvrier de cumuler deux emplois qu'à sa femme ou à ses enfants d'en trouver un. C'est que le deuxième emploi n'a pas le même statut que le premier ; on le trouve grâce à son capital de relations ; les emplois ainsi obtenus le sont dans des PME de services ou de transports, dont les patrons sont des personnalités locales avec lesquelles on entretient, pour des raisons non économiques, des relations privilégiées. Ils vous embauchent à mi-temps, tiennent compte, pour les horaires, de vos contraintes à l'usine et entretiennent une sorte de relation de complicité avec vous. On ne peut donc pas considérer cette situation comme un simple rapport salarial, et, même ici, quoique beaucoup moins que dans le cas des bricoles, l'ouvrier, qui passe son temps libre à être boucher au supermarché ou à conduire un camion pour le compte de l'entreprise X, est moins "démuni" paradoxalement et, en un sens, moins "proléttaire" que celui qui boucle ses fins de mois avec des heures supplémentaires.

L'ensemble des activités-à-côté des ouvriers de l'usine de N* est donc assez hétéroclite, malgré les quelques traits communs que nous avons dégagés au début de cet article. Mais il n'en a pas moins des répercussions générales sur l'économie locale : réduction du marché potentiel pour les artisans à temps plein comme pour les commerçants de l'alimentation (conséquence des "bricoles" et des artisans-ouvriers) ; mais aussi forte demande de maisons individuelles, du fait de l'intérêt majeur que celles-ci présentent pour les bricoles, et plus forte demande solvable pour ces mêmes pavillons, car les ouvriers à second emploi salarié sont, grâce au double salaire, une portion non négligeable des acheteurs de pavillons. Enfin, il est clair que les relations professionnelles dans l'usine, et le rapport au travail industriel en général, sont influencés globalement, et fortement, par l'ensemble des relations "de travail" nouées en dehors de l'usine.

Utilisations du temps libre et goûts populaires

Enfin, je replacerai le travail-à-côté dans l'ensemble des utilisations ouvrières du temps laissé libre par l'usine. J'ai longtemps hésité à nommer le travail-à-côté "travail-de-loisir", pour suggérer que l'opposition classique entre travail et loisir était intenable dans le cas des classes populaires. En effet, si le terme de "travaux" n'est pas péjoratif dans la langue populaire (Navel, 1945), on pourrait montrer, dans le cas des femmes d'ouvriers, que leurs "loisirs" sont pleins de travaux mais dans d'autres domaines que ceux étudiés jusqu'ici. Les activités féminines, même les plus désintéressées, les plus plaisantes et les moins contraignantes, sont toujours, comme le travail-à-côté masculin, des activités "productrices". Témoin le goût prononcé pour les éléments de décoration fabriqués par soi-même et ce, sans considération de prix : puzzles plutôt que posters, qu'on accroche aux murs

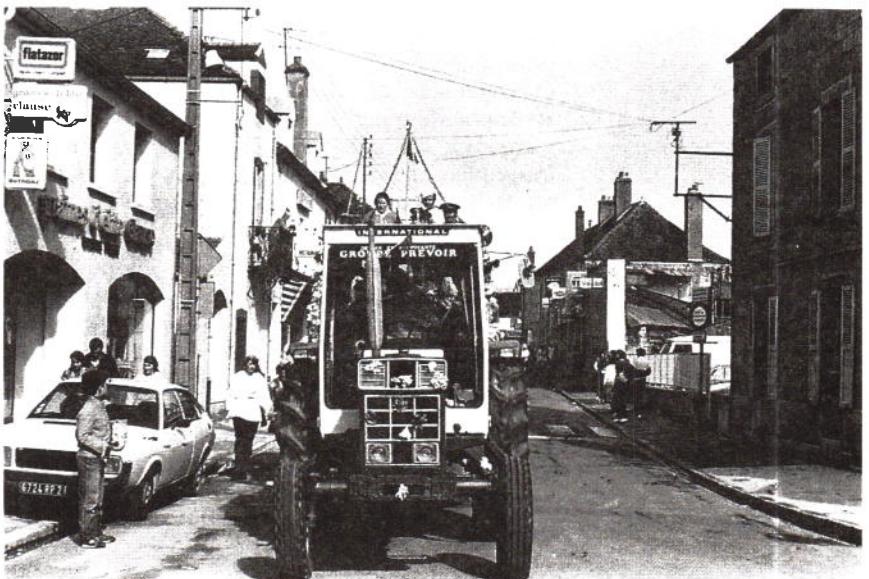
(20) En octobre 1984, pour 12 emplois féminins créés à N* par l'ouverture d'une petite entreprise de services, 300 candidates de la ville et du canton se présentent, ce qui ne laisse aucune chance aux femmes sans qualification (70 % des chômeuses).

une fois finis comme démonstration de sa patience et de son agilité (ceux qui savent combien coûtent ces immenses puzzles souvent posés aux murs des logements HLM seront convaincus que l'argument économique est ici hors de propos). Canevas plutôt que reproductions : là aussi, on affiche moins l'œuvre reproduite que le produit de son travail. Broderies dont les plus coûteuses en temps de travail sont les plus prisées : leur beauté n'est pas dissociable du travail qui leur est incorporé ; on trouve "plus belles" les plus difficiles à faire. Sentiment esthétique et fierté du travail bien fait ne sont, à mon avis, pas dissociables dans la culture ouvrière. De façon analogue, on appréciera plus ici les escargots que les huîtres, parce que les escargots exigent deux journées de travail pour être cuisinés, alors qu'il suffit d'acheter et d'ouvrir les huîtres. Le plaisir lié aux "objets", à leur possession ou à leur contemplation, est indissociable de la perception du travail humain qui y est incorporé, de la même façon que le plaisir pris par un paysan à la contemplation d'un champ est lié, indissolublement, à la reconnaissance de la qualité du travail qui y est incorporé : là où les bourgeois s'extasient dans l'oubli total des conditions de production de l'objet (ou du paysage), les classes populaires ne peuvent admirer qu'en reconnaissant, dans ce qu'ils admirent, la trace de "l'ouvrier", c'est-à-dire du producteur-créateur⁽²¹⁾. Faut-il poser la formule : une esthétique de la production contre une esthétique de la contemplation ?

Photo 3.

Pour le défilé de la cavalcade, les agriculteurs prirent leur tracteur, décoré par les membres bénévoles du Comité de quartier.

(Photo F. Weber, 1983)



Si les canevas, broderies, puzzles, sont l'équivalent féminin des "bricoles" masculines, c'est bien parce qu'y sont liés, indissolublement, la composante "active" (on apprécie le travail incorporé pour lui-même) et le caractère "productif" (c'est-à-dire que cette activité a un résultat concret) déjà signalé dans la définition du travail-à-côté. Mais on peut dissocier ces deux composantes et l'on trouvera d'autres types d'occupations appréciées des classes populaires. Le caractère productif ou non d'une activité est "continu", c'est-à-dire que l'on peut y définir des degrés plutôt que de classer les activités selon la présence ou l'absence de ce trait. Sur la base de cette gradation, on peut dresser une liste : du plus "productif" au moins productif, on va de la bricolage utilitaire à la construction d'un char de cavalcade (voir plus haut), du jardin de légumes au jardin de fleurs, du

⁽²¹⁾ Cf. R. Williams (1976) et aussi les remarques préliminaires sur le paysage de M.C. Pingaud (1978, p. 23).

petit élevage à la promenade en passant par la chasse et la cueillette de champignons ; puis, on passe aux activités les plus désintéressées, appréciées pour "l'exercice" intellectuel ou physique qu'elles représentent : écoute du jeu télévisé "*Des chiffres et des lettres*" (que l'on n'"écoute" qu'en posture active — et non détachée — papier et stylo en main), mots croisés ; et enfin, les pratiques sportives.

S'il s'agit bien de degrés dans "l'intérêt" ou le "désintéressement", le passage d'un extrême à l'autre marque en réalité le changement de légitimation de l'activité. Il y a celles que l'on justifie par l'utilité, que l'on explique par le souci d'économie (plutôt le faire soi-même que l'acheter tout fait alors même qu'on a pris plaisir à le faire). Cela dépend beaucoup de l'interlocuteur ; à une assistante sociale inquiète de vos revenus, on pourra justifier le potager par l'économie d'achats alimentaires qu'il permet ; à la fille d'un copain aussi "bricoleur" que vous, on dira : "*On fait ça pour le plaisir*". Il y a ainsi un discours interne (celui du goût) et un discours à usage des agents de l'Etat (un peu misérabiliste) ; on use de l'un ou de l'autre selon la relation qui vous lie à l'interlocuteur plus que selon son statut absolu : cela dépend de ce que l'on veut prouver.

A l'opposé, il y a des activités que l'on ne justifie que par le désintéressement : c'est surtout le cas du sport (22), alors même qu'on peut y trouver des avantages non négligeables. Le problème de savoir si l'on pratique un sport de façon désintéressée ou non est un sujet courant de conversation et même, souvent, passionnée. C'est que l'enjeu est de taille : la lutte pour une définition du "loisir" plus ou moins "détachée" de la réalité sociale. L'"esprit sportif", ce devrait être "le sport pour le sport" (comme on dit "l'art pour l'art"). On remarque impitoyablement tous les indices qui prouvent le contraire : une équipe de foot souvent incomplète se retrouve au grand complet pour un match précédé d'un déjeuner offert par le club ; tel joueur de handball cherche à utiliser sur la scène locale le prestige acquis "sur le terrain".

Cela dit, il est tout à fait admis qu'on profite sur des scènes non sportives de sa position sur la scène sportive, à condition que cela ne l'emporte pas sur le sport pur. Facilités d'embauche ou de promotion, liées au fait que l'on est un bon joueur de football, par exemple : ce fut là une pratique courante chez certains employeurs, et reconnue comme légitime par les deux parties. Tant que cela n'apparaît pas comme une stratégie délibérée d'entrée sur le marché de l'emploi pour le "bon" joueur, c'est en quelque sorte une juste récompense, dont personne ne se scandalisera. Ces commentaires passionnés à propos de la scène sportive locale et de ses liens avec les autres scènes locales se retrouvent, aussi passionnés, à propos de la scène sportive nationale.

Ainsi, le classement des activités en "productives-improductives" ou en "intéressées-gratuites" fait sans cesse l'objet de manipulations et de conflits de légitimité. Vaut-il mieux, en quelles circonstances et vis-à-vis de qui, faire quelque chose "pour le plaisir" ou "pour augmenter son pain" selon l'expression de Le Play ? Passe-temps ou gagne-pain, les "loisirs" ouvriers ? La réponse est indécidable sous cette forme. Tout dépend de l'image qu'un ouvrier, à un moment précis, veut donner de lui-même et de sa condition.

Au contraire, le caractère actif ou passif d'une occupation ne souffre pas de degrés et paraît toujours évident à un interlocuteur ouvrier. De façon générale, les

(22) Mais on peut faire la même analyse concernant les rapports à la nature (CHAMBOREDON, 1982).

"loisirs passifs" sont déconsidérés. Nous avons vu jusqu'ici une morale de l'activité très puissante, et ce que nous avions sur le refus, la crainte même de l'inactivité reste pertinent ici. La fréquentation du café, prise comme exemple, cumule définitivement les caractères "passif" et "gratuit" (nous dirions même "coûteux"), mais ce n'est pas le seul objet de réprobation. Les loisirs dits "culturels" sont considérés avec une méfiance certaine, bien qu'ils soient parfaitement légitimes du point de vue de la société globale et en opposition avec le café, si longtemps honni comme mal radical par les "observateurs bourgeois" de la classe ouvrière. Dans la mesure où N* est une localité marquée par sa distance à la culture légitime (pas de lycée, pas de cinéma, pas de spectacles, etc.), on peut supposer faible la puissance légitimante de celle-ci ; et il faut remarquer en tous cas que le refus de loisirs, tels que cinéma, lecture, musique, se fonde sur la représentation toute "passive" qu'en ont les ouvriers.

Quand on regarde trop souvent et trop sérieusement la télévision, on est aussi l'objet d'une réprobation locale qui ne doit rien aux critiques "savantes" de la télévision. Celle-ci n'est admise que pour les instants, que l'on espère les plus rares possibles, où l'on est trop fatigué pour "faire" quoi que ce soit et si l'on ne peut pas dormir. Etant donné le style de vie décrit ici, on ne s'étonnera pas que le temps de sommeil soit réduit au minimum et qu'il soit donc spécialement absurde de se priver d'une heure de sommeil pour la "télé". On ne la regarde que dans les "trous" : entre le repas et le départ à l'usine, pendant que la femme prépare le repas, ou encore pendant le repas. On lui accorde une attention distraite, minimale. D'ailleurs, même dans les cas de repos passif, on lui préfère très souvent, les beaux soirs d'été, la promenade d'après-dîner.

Photo 4.

Les membres du Comité qui l'ont construit : ils ont défilé costumés et plaisantent en échangeant, sur la photo, maris et femmes.

Pour décorer le char il a fallu passer quatre week-ends plus quelques soirées.

Le plaisir du faire prime le plaisir instantané du résultat.

(Photo F. Weber, 1983)



Tout cela ne vaut, bien sûr, que pour la catégorie particulière des individus qui mettent en œuvre la morale de l'activité déjà évoquée. En sont exempts, pour une grande part, les enfants et les adolescents. Le cas des femmes est complexe : leurs activités, loisir ou non, se déroulent souvent à la maison et elles ne regardent jamais la télévision sans faire quelque chose d'autre : le plus souvent couture ou tricot. Quant aux hommes trop démunis pour être actifs hors de l'usine, nous avons déjà vu que leur triste sort était de se partager entre café et "télé" parce

qu'ils étaient "trop fatigués pour faire autre chose" (cas des trois postes), ou privés des conditions de possibilité des bricoles (isolés, familialement et/ou socialement).

Il existe cependant une catégorie de "loisirs passifs" très appréciés : tous les jeux de hasard (les jeux d'adresse ou d'intelligence étant considérés comme "actifs"). Outre les jeux nationaux, dont on connaît le succès populaire (loto, tiercé, jeux radiophoniques ou télévisés), une expérience de terrain m'a prouvé l'extraordinaire engouement pour les "loteries". J'assistais, comme co-organisatrice, à une fête de quartier réalisée par un comité de quartier composé exclusivement d'habitants ouvriers. Mis à part des aliments et une buvette, différents stands proposaient des jeux d'adresse ou de force. Mais l'un d'eux était un pur jeu de hasard qu'on appelle "les enveloppes" : on vend dans la foule une grande quantité d'enveloppes, dix francs chacune ; ces enveloppes contiennent un numéro ; une fois ces enveloppes ouvertes, il faut aller jusqu'au stand, où l'on vous remet un lot portant le même numéro. Tous les numéros gagnent un lot, de valeur et d'intérêt très inégaux, les gros lots étant une bouteille de pastis et une poupée décorative. Ces enveloppes ont été vendues avec une rapidité surprenante, alors même qu'il y avait peu de monde et que les autres stands chômaient plutôt. J'ai vu une famille, pas plus fortunée que les autres, dépenser 100 F pour emporter dix lots qu'elle n'aurait jamais achetés même à un prix dérisoire (mauvais stylos, pots de fleurs, minuscules objets en plastique, etc.). Ils payaient pour la surprise et l'élément de plaisir le plus fort était l'incertitude du rapport entre le numéro et le lot : les gens, s'ils achetaient l'enveloppe au stand même, s'éloignaient et tournaient le dos pour l'ouvrir, de façon à avoir quelques secondes avant de repérer leur numéro à l'étalage. J'ai vu de jeunes garçons qui se cachaient les uns des autres pour ouvrir l'enveloppe. Toute cette mise en scène du hasard, et le plaisir qui y est lié, m'ont surprise. Mais j'ai revu par la suite des scènes analogues sur toutes les fêtes foraines. Un jeu analogue se reproduit à grande échelle plusieurs fois par semaine (loto et tiercé) mais on n'a pas alors la possibilité d'observer un tel raccourci mimé de l'attente et de la surprise.

Il est clair que, dans ce cas, ce loisir "passif" est hautement "intéressé", puisqu'on espère toujours gagner le gros lot : il a donc une seule des deux caractéristiques de la bricole, cette fois-ci sans discours de légitimation, ni par le plaisir ni par intérêt, puisque c'est un des phénomènes sur lesquels n'existe aucun discours indigène : "*C'est comme ça*" ; et une demande de rationalisation ou même d'explication n'aurait strictement aucun sens. Il semble toutefois qu'à l'analyse on puisse désigner deux fondements à ce goût pour les jeux de hasard. Le premier a été déjà mis en évidence par R. Hoggart (1970, p. 188-189) : c'est le goût de la chance, de la surprise, du risque, avec ses corollaires : négation du prévisible absolu, de la répétition monotone des tâches industrielles, plaisir de l'incertitude, d'une part, et, d'autre part, préférence pour les explications "fatalistes" du monde ("*C'est comme ça et pas autrement*", on n'y est pour rien, on n'a pas fait exprès, on subit "le sort" — envers de l'incapacité de projet, de l'inutilité des décisions). Le deuxième, c'est que le hasard restaure l'égalité absolue entre les joueurs ; le gagnant ne marque aucune supériorité, ni d'habileté, ni d'intelligence, ni d'argent ; le perdant aucune infériorité. On ne se fait jamais "avoir" par personne aux jeux de hasard : sinon par la chance elle-même, mais les dés ne sont pas pipés, personne n'a d'avantage ou de désavantage préalable. Cela venge les ouvriers du jeu social, où ils n'ont aucune "chance" et qu'ils vivent comme une tromperie permanente : égaux devant la loi, égaux devant l'école, égaux sur le marché du travail, autant de fausses égalités, autant de jeux "*où les dés sont pipés*" comme ils le disent parfois. Incertitude, surprise d'une part, égalité devant le hasard, d'autre part, voilà deux raisons bien suffisantes pour expliquer la ruée sur les "enveloppes" à la fête du quartier, le succès du loto, et même la façon "populaire" de jouer au tiercé : on n'écoute jamais les pronostics ("*De toute façon, c'est faussé, ils s'entendent entre eux*") mais on joue sa date de naissance ou celle de ses enfants,

ou d'autres chiffres choisis "au hasard", c'est-à-dire pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le tiercé.

Pour schématiser l'analyse de ces occupations ouvrières, en voici un tableau approximatif :

OCCUPATION	Actif	Passif
"Productif" ou intéressé	Bricoles (jardin, menuiserie, etc..) Sculpture Chasse Cueillette de champignons Promenade	Broderies Canevas Puzzles Loteries Jeux de hasard
"Improductif" ou gratuit	Char de calvacade Organisation de repas Organisation de fêtes Sports "Des chiffres et des lettres" (TV) Mots croisés	Cinéma Télévision (et loisirs culturels) Café

Exception faite de ce que j'appelle les "loisirs passifs", qui prennent, les uns, très peu de temps (loteries), l'autre, tout le temps disponible (café, dans les cas "pathologiques"), on peut remarquer, enfin, que les occupations actives sont en concurrence, en ce qui concerne l'utilisation du temps, à la fois entre elles et avec l'usine. On ne peut tout faire, surtout parce que l'usine prend encore beaucoup de temps. Mais le temps laissé libre par l'usine, demi-journées, week-ends, vacances, retraites, ne peut être consacré indifféremment à tout. C'est pourquoi on trouve des "profils" différents selon les activités hors-usine que l'on peut, en gros, classer de la manière suivante :

- un mode de vie "rural", où le temps libre est consacré aux bricoles ;
- une stratégie d'accumulation de capital social, où le temps libre est consacré aux activités gratuites de prestige (sports, organisation de fêtes, etc.) ;
- un profil du militant politique ou syndical, qui ne pratique aucune activité "domestique", par manque de temps ;
- enfin, une stratégie temporaire, entièrement tendue vers l'acquisition et l'aménagement d'un pavillon (à la fois second emploi salarié et activités d'aménagement et de construction de la maison).

C'est l'étude des possibilités et des valeurs attachées aux activités extérieures à l'usine qui m'a conduite à établir cette classification.

Je conclurai sur la volonté ouvrière de séparation radicale entre l'usine et tout le reste, de négation de l'usine dans tout son "extérieur". Je considère cette volonté comme une forme de "résistance" ouvrière. Voici un dialogue significatif entre deux ouvriers qui travaillent en deux postes : Dédé dit qu'il était en vacances jusqu'à ce matin. Juste après, il parle de son jardin, il est dégoûté parce qu'il n'y a pas eu d'oignons. Marcel, blagueur, lui lance : *"Ben alors, tu bossais ou tu bossais pas?"* Dédé, très sérieux, détachant bien les mots : *"Ah, attention, faut pas mélanger les affaires. Mon jardin il est à moi, il est pas à l'usine"*.

Les grèves sont le moment où cette séparation radicale disparaît, "l'extérieur" envahissant soudain l'usine. Pendant la grève de 1975, c'est dans l'usine qu'on tuait un bœuf (donné par un agriculteur et abattu par un ouvrier, ancien boucher), qu'on organisait la distribution de viande, de pommes de terre, etc. Il arrive à d'autres moments que l'on tente de laisser l'extérieur envahir l'usine (on apporte des pissenlits, on fait frire du lard et on mange la salade dans l'atelier) mais on ne laissera jamais l'usine envahir son extérieur.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT (E.) et GREFFE (X.), 1984 - *Les économies non officielles*, Paris, La Découverte.
- BRUN (A.), LACOMBE (P.) et LAURENT (C.), 1982 - *La pluriactivité des agriculteurs. Hommes, espaces, politiques*. Montpellier, Orléans, Paris, INRA ESR, 71 p.
- CAVAILHES (J.), 1983 - *Evolution de l'agriculture en Côte d'Or : l'Auxois*, Dijon, INRA ESR.
- CHADEAU (A.) et FOUQUET (A.), 1981 - "Peut-on mesurer le travail domestique?", *Economie et statistiques*, sept. 1981.
- CHAMBOREDON (J.C.), 1982 - "La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural", *Etudes Rurales*, juil-déc. 1982, pp. 233-260.
- HOGGART (R.), 1970 - *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, présentation de J.C. Passeron (*The uses of literacy* : 1^e édition anglaise, 1957).
- LE PLAY (F.), 1870 - *Organisation du travail selon la coutume des ateliers et la loi du Décalogue...*, Tour, Mame.
- LEVI-STRAUSS (C.), 1962 - *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- LOUX (F.), 1974 - *Le passé dans l'avenir, conduites économiques ouvrières en milieu rural*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- NAVEL (G.), 1945 - *Travaux*, Paris, Stock (également paru dans la collection Folio, 1979).
- OMNES (C.), 1980 - *De l'atelier au groupe industriel : Vallourec 1882-1978*. Paris, Lille, Maison des Sciences de l'Homme, Presses Universitaires de Lille.
- PINGAUD (M.C.), 1978 - *Paysans en Bourgogne, les gens de Minot*. Paris, Flammarion.
- POULOT (D.), 1980 - *Le Sublime*. Introduction d'A. Cottreau (1^e édition 1870), Paris, Maspéro.
- RICHARD (J.), 1978 - *Histoire de la Bourgogne*, Toulouse, Privat.
- THELOT (C.), 1982 - *Tel père, tel fils*, Paris, Dunod.
- WEBER (F.), 1986 - *Le travail-à-côté. Etude de pratiques ouvrières en milieu rural*. Thèse de doctorat de l'EHESS, à paraître.
- WILLIAMS (R.), 1977 - "Plaisantes perspectives, invention du paysage et abolition du paysan", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 17-18, nov. 1977; pp. 29-36.
- ZONABEND (F.), 1980 - *La mémoire longue, temps et histoire au village*, Paris, PUF.